

**Communiqué
DE PRESSE**

Paris, le 26 mars 2018

Transport libéralisé par autocar : 7,1 millions de passagers en 2017, plus de 14 millions depuis l'ouverture du marché

Avec près de deux millions de voyageurs au dernier trimestre 2017, les lignes d'autocar libéralisées ont été empruntées par 7,1 millions de voyageurs en 2017, soit plus de 14 millions depuis l'ouverture du marché à l'été 2015. En 2017, la fréquentation a progressé de près de 15 % par rapport à 2016 et le chiffre d'affaires de 26 %.

L'effet saisonnier explique le recul de fréquentation (- 12%) et de chiffre d'affaires (- 23%) constaté entre le pic estival et le dernier trimestre 2017. Néanmoins la fréquentation est en hausse de 21 % par rapport au 4^e trimestre 2016, principalement portée par les liaisons transversales et notamment les nouvelles liaisons vers les aéroports. En 2017, le secteur a créé 258 emplois, et totalise 2 343 équivalents temps plein en fin d'année 2017, dont 86% de conducteurs.

ETAT DES LIEUX DU TRANSPORT LIBERALISE PAR AUTOCAR

7,1 millions de voyageurs en 2017 dont 1,9 million au 4^e trimestre¹ – La fréquentation des lignes d'autocar libéralisées affiche une croissance en 2017 avec 900 000 voyageurs supplémentaires par rapport à 2016. Au total, depuis l'ouverture du marché en août 2015, 14,1 millions de voyageurs ont choisi ce mode de transport.

Si le 4^e trimestre 2017 a vu la demande reculer de 12% sous l'effet de la saisonnalité, la fréquentation reste toutefois supérieure à celle du même trimestre de référence en 2016, grâce au dynamisme des trajets transversaux (+46%), tout particulièrement à l'intérieur d'une même région (+88%) avec le décollage des liaisons vers les aéroports. Fin 2017, 14 aéroports étaient desservis et représentaient 13% de la fréquentation totale du trimestre, principalement concentrée sur les aéroports de Lyon, Nice et les aéroports parisiens.

La liaison Grenoble-aéroport de Lyon Saint Exupéry est la deuxième la plus fréquentée derrière Lille-Paris (100 000 passagers au 4^e trimestre 2017, 375 000 sur l'ensemble de l'année) et devant Lyon-Paris (79 000 passagers, 311 000 sur l'année).

¹ Ces chiffres ne prennent pas en compte le trafic international sur les liaisons en cabotage.

Les 10 liaisons les plus fréquentées au 4^e trimestre 2017 (dans les 2 sens)

Lille-Paris, Aéroport de Lyon-Grenoble, Lyon-Paris, Paris-Rouen, Grenoble-Lyon, Clermont-Ferrand-Lyon, Le Havre-Paris, Paris-Toulouse, Paris-Rennes, Paris-Tours.

Moins de destinations et moins de départs quotidiens au dernier trimestre – Avec 245 villes desservies fin 2017, le nombre de destinations a reculé au 4^e trimestre (- 25 par rapport à l'été). Une nouvelle fois, l'effet saisonnier explique la variation du nombre de dessertes : les opérateurs ajustent leur offre en fonction de la demande, et ferment les dessertes du littoral au profit des destinations de montagne.

Seul Eurolines a commercialisé trois nouvelles destinations au 4^e trimestre 2017 : Annecy, Annemasse et Blois. L'offre de destinations reste stable chez FlixBus qui continue de couvrir près de 80% du réseau des lignes d'autocar libéralisées. A l'inverse, Ouibus a fortement réduit le nombre de ses dessertes au dernier trimestre 2017 (29 villes en moins), l'opérateur augmentant son offre pendant la période estivale lorsque la demande est au plus haut.

Pour s'adapter à la baisse d'activité observée au cours de l'automne et du début de l'hiver, les trois principaux acteurs du marché ont réduit leur fréquence : 708 départs quotidiens en moyenne, contre 791 au précédent trimestre, pour revenir au même niveau que fin 2016. Ouibus opère toujours la majorité de ces départs (49%), devant FlixBus (38%) et Eurolines-Isilines (13%).

La moitié des passagers transportés partent de l'Île-de-France ou s'y rendent

Fin 2017, 11 villes franciliennes étaient desservies par des « autocars Macron », dont 3 par les 3 principaux opérateurs du marché, Ouibus, FlixBus et Eurolines : Paris (366 trajets quotidiens), aéroport CDG (69 trajets quotidiens), aéroport d'Orly (30 trajets quotidiens).

Au total au 4^e trimestre 2017, plus d'un million de passagers ont voyagé au départ ou vers la région capitale, dont 90% via Paris.

9 OPERATEURS SUR LE MARCHE, DONT 6 LOCAUX

Outre les trois autocaristes d'envergure nationale qui assurent 96 % des départs quotidiens, six autres sont actifs sur le marché mais exploitent des liaisons régionales ciblées : Actibus (Grenoble-aéroport de Grenoble), DMA Autocars et Keolis Sud Lorraine (vers la gare Lorraine TGV), Escapad'Kreol (aéroport de La Réunion - Saint-Pierre), Jacqueson (Réthelle, Reims - Paris) et Migratour (St-Jacques de Compostelle). Frethelle a cessé son activité entre l'aéroport Roissy CDG et celui de Beauvais.

LIGNES PLUS COURTES, TAUX DE REMPLISSAGE CONTENU

Les autocaristes continuent de rationaliser leur offre, et ont développé des lignes plus courtes, notamment vers les aéroports (la longueur moyenne de leurs lignes a baissé de 75 km en un an pour atteindre 370 km fin 2017). Ce travail d'optimisation a permis de limiter la baisse du taux d'occupation des véhicules qui, malgré le fléchissement de la fréquentation observé au 4^e trimestre 2017, passe du taux record de 56,2% au cours de l'été à 53,8% au 4^e trimestre 2017.

HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2017

La recette kilométrique a diminué au cours du dernier trimestre 2017 (- 30 centimes d'euros par rapport à l'été, soit 4,6€ HT par passager aux 100 km). Le chiffre d'affaires du secteur reste néanmoins supérieur à celui observé à la même période en 2016 (+ 9 %). Il a progressé de 26 % en un an pour atteindre 105,4 millions d'euros en 2017, contre 83,6 millions en 2016.

EMPLOIS

Au 31 décembre 2017, le secteur employait 2 343 équivalents temps plein (emplois directs et emplois en sous-traitance), dont 86% de conducteurs. Au total, en 2017, 258 ETP ont été créés dont 192 emplois de conducteurs.

NOTE AUX REDACTIONS

OPEN DATA : l'Arafer met à disposition du public l'ensemble des données produites pour la réalisation de ce bilan trimestriel, sous réserve de respect du secret des affaires, et publiée à partir d'aujourd'hui ces jeux de données en open data.

Les chiffres des bilans trimestriels du marché du transport par autocar sont téléchargeables au format Excel sur le [site internet de l'Arafer](#) ainsi que sur la plateforme data.gouv.fr

Ils apportent un éclairage sur le fonctionnement et les évolutions du marché. Réalisé par l'Observatoire des transports et de la mobilité de l'Arafer, sur la base des données exhaustives collectées auprès des opérateurs, le dernier bilan porte sur l'activité réalisée entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017.

L'Arafer publie le nombre total de passagers transportés sur les liaisons librement organisées. **Tenue de respecter le secret commercial, elle ne divulgue pas les parts de marché des opérateurs.**

- [Lire le bilan détaillé de l'activité du marché au 4^e trimestre 2017](#)

À propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.